



APPEL À CANDIDATURES 2015

RÈGLEMENT

Dans le cadre de la 8^{ème} édition de Île Courts-Festival International du Court Métrage de Maurice, qui se tiendra du 6 au 10 octobre 2015, des ateliers animés par des professionnels internationaux sont organisés pour les professionnels du cinéma à Maurice. Pour ces ateliers, un appel à candidatures est lancé à Maurice. Les ateliers, d'une durée d'une semaine à temps plein, se dérouleront pendant la semaine du Festival Île Court, du 5 au 10 octobre 2015.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

FILM FABRIK

>> **ÉCRIRE COURT** . Atelier d'écriture de court métrage de fiction

Cet atelier est ouvert à tout(e) réalisateur(rice) majeur(e) résident(e) à Maurice, porteur(se) d'un projet de court métrage et ayant déjà réalisé au moins un film. Cette année, il s'ouvre également aux duos scénariste & réalisateur(rice). Afin d'offrir les meilleures conditions de travail à tous, le nombre de places est limité. Les candidat(e)s seront sélectionné(e)s sur leur projet par un comité de lecture.

L'appel concerne les projets de courts métrages d'une durée maximale de 15 minutes. L'atelier se déroulera en français. Il ne peut être déposé qu'un seul scénario par candidat.

Les candidats doivent présenter une version provisoire de leur projet. L'objectif de l'atelier étant de développer l'écriture du projet, il n'est pas nécessaire à ce stade de présenter une version finie du scénario. Le document soumis doit permettre de jauger la richesse du sujet et la réflexion entamée par le candidat.

À la fin de l'atelier, les participants prendront part à une séance de pitch devant un jury. Parmi les projets développés, 3 films (fictions et/ou documentaires) seront sélectionnés être produits dans le cadre de **FILM FABRIK**.

>> **NOTRE HISTOIRE N'A PAS D'IMAGES** . Atelier d'écriture de court métrage documentaire

Cet atelier est ouvert à tout(e) réalisateur(rice) majeur(e) résident(e) à Maurice, porteur(se) d'un projet de court métrage et ayant déjà réalisé au moins un film. Afin d'offrir les meilleures conditions de travail à tous, le nombre de places est limité. Les candidat(e)s seront sélectionné(e)s sur leur projet par un comité de lecture.

L'atelier se déroulera en français. Il ne peut être déposé qu'un seul projet par candidat.

Les candidats doivent présenter une version provisoire de leur projet. L'objectif de l'atelier étant de développer l'écriture du projet, il n'est pas nécessaire à ce stade de présenter une version finie du projet. Le document soumis doit permettre de jauger la richesse du sujet et la réflexion entamée par le candidat.

À la fin de l'atelier, les participants prendront part à une séance de pitch devant un jury. Parmi les projets développés, 3 films (fictions et/ou documentaires) seront sélectionnés être produits dans le cadre de **FILM FABRIK**.

RÉALISATION

>> **THE ANATOMY OF A FILM** . Atelier de réalisation

Cet atelier est ouvert à tout(e) réalisateur(rice) ou apprenti(e) réalisateur(rice) majeur(e) résident(e) à Maurice. Afin d'offrir les meilleures conditions de travail à tous, le nombre de places est limité. Les candidats seront sélectionnés sur leur motivation par un comité de lecture.

Cet atelier se déroulera en anglais.

TECHNIQUE

>> **COUPER COURT** . Atelier esthétique et pratique de montage

Cet atelier est ouvert à tout(e) monteur(se) et à tout(e) réalisateur(rice) majeur(e) résident(e) à Maurice, et ayant déjà monté ou réalisé au moins un film. Afin d'offrir les meilleures conditions de travail à tous, le nombre de places est limité. Les candidats seront sélectionnés sur leur projet par un comité de lecture.

Cet atelier se déroulera en français.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les dossier d'inscription devront parvenir au bureau de Porteurs d'Images au plus tard le **lundi 31 août 2015**.

La constitution des dossiers d'inscription est détaillée dans chacun des appels à candidatures.

Le dossier doit être envoyé :

- par email à contact@porteursdimages.org

- ou par la poste à l'adresse suivante : Porteurs d'Images . 38 rue Dr Émile Duvivier . Beau Bassin 71506

MODALITÉS DE SÉLECTION

Le comité de sélection, composé de professionnels, sélectionnera les participants aux ateliers. Les résultats de cette sélection seront connus au début du mois de septembre 2015. La décision du jury est définitive et sans appel.

OBLIGATIONS DES PARTICIPANTS

En cas de sélection à l'atelier, les participants s'engagent à assister à temps plein aux sessions de formation.

Les participants aux ateliers d'écriture dont les projets sont sélectionnés à l'issue de la séance de pitch s'engagent à mener à terme la production et la réalisation de leur projet de court métrage dans le cadre du programme FILM FABRIK dans les 9 mois suivant l'atelier.

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Les dossiers soumis seront conservés pour archives et ne seront pas restitués ;
- Les frais d'envoi sont à la charge des participants ;
- Le comité de sélection se réserve le droit de ne retenir aucun projet s'il estime que la qualité artistique des projets soumis n'est pas suffisante ;
- Concernant les films produits dans le cadre du programme FILM FABRIK, l'association Porteurs d'Images sera producteur ou coproducteur des films une fois terminé et sera détenteur des droits d'exploitation pour une durée de 2 ans. Les conditions de production et de coproduction seront à définir au cas par cas.

FRAIS DE PARTICIPATION

Seules les candidat(e)s sélectionnés pour participer aux ateliers doivent régler les frais de participation.

- Membres de Porteurs d'Images : gratuit

- Non-membres : 1.700 Rs

CONTACTS

Pour toutes informations complémentaires, contactez :

Porteurs d'Images

465 38 26

contac@porteursdimages.org